Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Là encore, en ce qui concerne la première partie de la question du député, je rappelle que j'ai pris un engagement durant la campagne électorale et qu'on le retrouve dans le discours du trône. Mes ministres n'ont pas l'intention d'imposer une hausse de 18c. de la taxe d'accise sur les carburants destinés au transport.

Des voix: Cette année!

M. Trudeau: C'est ce que nous avons dit durant la campagne et c'est ce que nous avons dit dans le discours du trône. C'est aussi ce que devra décider le Parlement.

Une voix: Ai-je entendu 17c.?

M. Trudeau: Je n'ai pas changé d'idée non plus sur ce que j'ai dit concernant les 32c. car si le député fait lui-même le calcul il se rendra compte qu'une hausse de \$9 le baril équivaut à une hausse de 32c. le gallon d'essence. C'est la raison pour laquelle lorsque j'ai donné l'exemple d'une hausse de \$9 dont la moitié est \$4.50, il s'agissait d'un exemple qui valait également pour les 32c. Ces 32c. se composent des 18c. représentant la taxe d'accise et des 16c. représentant la hausse à la tête du puits.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Avez-vous oublié vos notions d'arithmétique?

Mme le Président: A l'ordre!

Une voix: C'est trente-quatre!

LA TAXE D'ACCISE SUR LES CARBURANTS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Le ministre de l'Énergie crie depuis sa place que l'engagement pris par le parti libéral, pendant la campagne, de ne pas augmenter la taxe d'accise était valable cette année uniquement.

Quand le premier ministre déclarait haut et fort aux Canadiens, au cours de la campagne électorale, qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter la taxe d'accise, fallait-il comprendre que cela s'appliquait uniquement à l'année 1980 et pas après? Aurait-il tout bonnement oublié de dire aux Canadiens qu'il avait l'intention de flanquer une taxe d'accise une fois l'année civile 1980 terminée?

- Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas oublié de le dire aux Canadiens, comme le chef de l'opposition le laisse entendre. Ce que nous avons promis, c'est de ne pas appliquer la taxe d'accise de 18c. prévue dans le budget des Conservateurs et c'est bien ce qu'affirme le discours du trône.
- M. Clark: Le gouvernement a-t-il l'intention—je m'adresse ici au premier ministre ou au ministre de l'Énergie—de proposer une augmentation de la taxe d'accise l'année prochaine ou après?
- M. Trudeau: Non, Madame le Président, nous n'en avons jamais eu l'intention. Ce que nous ferons l'année prochaine ou après va dépendre de beaucoup de choses.

Des voix: Oh!

M. Trudeau: Puisque cela dépend de beaucoup de choses, nous ne pouvons pas faire de conjectures. Ce que nous allons faire va dépendre du prix qui aura été fixé à l'issue des négociations avec les provinces productrices et cela va dépendre du budget que le ministre des Finances va présenter cette année-là.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Madame le Président, ma dernière question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Pourquoi criait-il et essayait-il de souffler au chef de son parti que l'engagement pris ne s'appliquait qu'à cette année? Pourquoi s'est-il écrié «Pas cette année»?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, contrairement au chef de l'opposition, le chef de mon parti n'a pas besoin qu'on lui souffle ses réponses.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Il semble, madame le Président, que les députés de l'autre côté veuillent encore souffler des réponses à leur chef. Quant à la question du très honorable député, je lui rappellerai que pendant la dernière campagne électorale, la presse et beaucoup de gens ont demandé à plusieurs reprises au premier ministre quelle était sa politique sur la taxe d'accise et que chaque fois, il a répondu qu'il ne maintiendrait pas l'odieuse taxe de 18c. que les conservateurs avaient prévue dans leur budget. C'était là un engagement très clair. En outre, pendant la campagne, beaucoup de gens lui ont demandé ce qu'il pensait précisément du principe de la taxe d'accise. Il a dit que notre parti avait déjà imposé dans le passé une taxe d'accise de 7c. et que, par conséquent, il n'était pas contre le principe.

Je vois que le chef du Nouveau parti démocratique est encore en train de s'énerver. Je lui conseille d'attendre la réponse. Il aura l'occasion de parler. Pendant la dernière campagne électorale, le premier ministre a déclaré qu'en ce qui concernait l'avenir, il aviserait en temps voulu. Mais, le principe de la taxe d'accise étant déjà accepté, c'est une question dont nous déciderons à l'avenir si c'est nécessaire.

L'AGRICULTURE

L'ÉTUDE DES PROGRAMMES AVEC LES MINISTRES PROVINCIAUX

M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné qu'un petit nombre de provinces seulement appliquent des programmes de soutien des prix dans le secteur de la viande et afin que nous puissions manifester le leadership dont il nous rabat les oreilles, pourrait-il convoquer une réunion des ministres de l'Agriculture et discuter avec eux de ces programmes et imposer une direction fédérale dans ce domaine?